

Si vous participez à une manifestation, il vous est conseillé d'avoir sur vous vos papiers d'identité, afin d'éviter d'être emmené au poste de police au moindre contrôle.

N'ayez rien dans vos poches qui ressemble à une arme. N'oubliez pas que les couteaux, les bombes lacrymogènes sont considérés comme des armes.

Ne restez pas seul et isolé des autres manifestants.

Surveiller ce qui se passe autour de vous : arrestation, affrontement...

Avoir le numéro d'un avocat ou d'un copain qui pourra prévenir en cas d'arrestation.

Lors d'une interpellation et éventuellement d'un contrôle d'identité, la police peut seulement accomplir sur vous une palpation de sécurité. Il s'agit d'une recherche extérieure, au-dessus des vêtements, d'objets dangereux pour la sécurité du porteur ou d'autrui. Cette palpation doit être accomplie par un policier du même sexe et ne peut en aucun cas consister en des attouchements ou une fouille à corps.

Ne tentez pas de vous soustraire par la force à un contrôle d'identité, c'est un délit de rébellion.

- Si les policiers sont agressifs lors d'un contrôle d'identité, restez poli, ne les tutoyez pas, même s'ils vous tutoient. Ne faites aucun geste violent à leur égard, car cela peut entraîner des procédures d'outrage, de rébellion ou de violences sur personne dépositaire de l'autorité publique.

Prenez les coordonnées de toutes les personnes qui peuvent témoigner de la scène, ou distribuez des petits papiers avec vos coordonnées aux personnes qui pourraient témoigner en votre faveur.

- Si vous êtes témoin d'un contrôle ou d'une interpellation où vous estimez que les policiers ne font pas correctement leur travail, n'hésitez pas à la filmer, notamment avec vos téléphones portables.

- Si vous êtes é emmené au commissariat, exigez une procédure écrite et le respect de vos droits. Exercez notamment le droit de faire prévenir le procureur de la République. Une copie du procès-verbal de contrôle d'identité doit vous être remise après les quatre heures de la vérification, s'il n'y a pas de garde à vue à la suite. Exigez ce document.

Avant de signer un procès-verbal, relisez-le attentivement. Si vous n'êtes pas d'accord avec le contenu des procès-verbaux contenant vos déclarations, vous devez demander à ce qu'ils soient modifiés.

POUR CHANGER LE MONDE, CHOISISSEZ L'ACTION NON-VIOLENTE !

Les manifestations, les blocus, etc. attirent l'attention à un problème spécifique et peuvent amener le changement. La non-coopération (grèves, boycotts, le refus de suivre des ordres) et l'intervention (blocus, sit-in, action directe) en quelque sorte créent une crise et peuvent obliger au changement là où l'adversaire ne peut être persuadé (cependant, ne jamais utiliser de méthodes qu'on n'aimerait pas voir utilisées contre soi-même).

Caractéristiques de la non-violence

- . respect absolu de l'adversaire et de tous ceux et celles qui sont impliqué(e)s
- . considération envers tous et toutes
- . refus de faire du mal ou d'humilier qui que ce soit
- . si la douleur est inévitable, la volonté de la prendre sur soi-même plutôt que de l'infliger aux autres
- . la conviction que chacun est capable de changement
- . la volonté de faire appel à l'humanité de l'adversaire
- . la reconnaissance de ce que personne n'a le monopole de la vérité, et la volonté donc de rapprocher notre vérité et celle de l'adversaire
- . comprendre que les moyens sont en fait le but en devenir, et donc que les moyens doivent être en accord, compatibles avec notre but
- . la préparation et la formation afin que notre attitude soit non-violente.

Pratiquer l'action non-violente

Chaque participant s'engage à respecter et suivre les indications suivantes :

- . notre attitude sera de sincérité et de respect envers les gens que nous rencontrerons
- . nous ne nous livrerons à aucune violence physique ou verbale
- . nous ne porterons pas d'armes
- . nous n'apporterons ni alcool ni drogues, sauf pour utilisation médicale

Une action se prépare...

A chaque fois que c'est possible et même si c'est très sérieux ou que cela peut-être dangereux, une action doit le plus possible rester quelque chose de fun et d'excitant (c'est une des raisons pour lesquelles les plans à l'arrache 'pour la cause' sont à éviter).

Militer de cette manière est un choix que l'on a fait parce que c'est autrement plus enthousiasmant que de ne rien faire, de blablater, de passer sa journée à écrire de la paperasserie politique ou d'aller de réunion en réunion.

Dans les cas d'actions faites pour durer longtemps, prévoir un rapport avec les passant-e-s. Notamment pour tout ce qui est occupation, blocage, etc., il est bien de les animer, que ce soit par des chansons, de la musique, des histoires, des jeux, du thé/café et de la distribution de bouffe.

Les questions à se poser :

- . comment mobiliser le plus de monde possible
- . les structures de soutien: soutien juridique, soutien logistique, hébergement
- . les différents rôles: rôles qui risquent l'arrestation, rôles de soutien
- . entr'aide: l'importance de s'aider les uns les autres
- . la préparation personnelle: sécurité personnelle, inquiétudes et espoir individuels
- . le coté pratique: ce qu'il faut apporter, comment s'habiller
- . la non-violence: pourquoi la non-violence ?
- . les tactiques de blocus: équipement, accessoires, créativité
- . le partage du savoir pratique : quel savoir pratique avons-nous dans notre groupe et comment l'utiliser ?
- . la prise de décision rapide: scénarios, consensus
- . l'information juridique : conséquences de l'arrestation, soutien juridique
- . le travail avec les médias: sensibilisation, communiqués de presse, interviews, contacts
- . plan d'urgence : que fait-on au cas où... ?
- . liaison avec la police: le comment, le pourquoi, le/la responsable de liaison
- . formation supplémentaire : pour ceux qui veulent en savoir plus sur le soutien juridique, le travail avec les médias etc



**Mouvement pour une
Alternative Non-violente**
187 montée de Choulans
69005 Lyon
04 78 67 46 10
man.lyon@nonviolence.fr
www.nonviolence.fr

**La non-violence ça s'apprend,
les actions réussies ça se prépare,
un mouvement ça s'organise...**

Le MAN peut vous apporter une formation, n'hésitez pas nous contacter

L'attitude et les actions non-violentes s'appuient sur quelques principes de base :

- la cohérence entre fins et moyens.

La fin est dans les moyens comme l'arbre dans la graine" (Gandhi). Résister à la violence suppose la recherche de la justice par des moyens qui respectent l'intégrité de tout être humain. Les droits de la personne humaine ne peuvent être bafoués au nom de la Raison d'Etat ou du maintien de l'ordre;

- la non coopération.

La violence - de l'insulte jusqu'au meurtre ou toute autre forme de domination - ne peut durer que par une certaine forme de soumission de la victime vis à vis de son bourreau, des opprimés vis à vis des oppresseurs. C'est en réalité la passivité qui fait de lit de la violence. La résistance non-violence à l'oppression vise au contraire à opposer à celle-ci une attitude et des actions de non coopération. Actions pour convaincre (jeûne, méditation, manifestations...) qui cherchent à interpeller la conscience de l'adversaire et à maintenir l'espoir d'une réconciliation. Mais aussi actions pour contraindre (grèves, boycottage, désobéissance civile...) d'autant plus efficaces qu'elles sont collectives et programmée pour établir un rapport de force en faisant appel au poids de l'opinion publique;

- le programme constructif.

Dans la résistance à l'injustice, il s'agit de mettre en œuvre de nouveaux réseaux de solidarité, de construire de nouvelles communautés pour la confrontation et le dialogue dans le respect des différences, de promouvoir un autre développement économique, social, et humain. Et de commencer à réaliser ce qu'on revendique pour en démontrer la légitimité. C'est en ce sens que la résistance non-violente réconcilie conviction et responsabilité.